

Resppf x2 597/6

DES

ÉLECTIONS ROMAINES

DANS

LES CONJONCTURES DIFFICILES.

*Des conséquences des mauvaises élections ; des enseignements
que les Romains y puisaient.*

PAR

M. BÉNECH,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE TOULOUSE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES DE LA MÊME VILLE,
ET DE L'ACADÉMIE DES JEUX-FLORIAUX, CHEVALIER
DE LA LÉGION-D'HONNEUR.



TOULOUSE

IMPRIMERIE DE BONNAL ET GIBRAC,

Rue Saint-Rome, 46.

1849.



RECEPTIONS ROMANES

LES CONJUGES D'ÉTÉ

M. BENECH

TOUTOISE

IMPRIMERIE DE ROMAN ET GILLES

DES ÉLECTIONS ROMAINES

DANS LES CONJONCTURES DIFFICILES;

*Des conséquences des mauvaises élections; des enseignements
que les Romains y puisaient (1).*



*Liber populus, si modo salvus esse vult, optimum
quemque deliget.*

Un peuple libre, s'il a l'instinct de sa conservation,
élira les citoyens les plus dignes.

(CICÉRON, de Republica, 1, 34.)

On ne peut espérer de bien connaître les mœurs d'un peuple chez lequel les charges les plus considérables sont déferées par la voie de l'élection populaire, si l'on n'étudie avec le plus grand soin tout ce qui a trait à la forme et à la physiologie des élections. Ce côté est sans contredit un des plus intéressants de l'histoire romaine, et j'ai toujours été convaincu qu'un travail d'ensemble sur un pareil sujet, répandrait de vives lumières sur plusieurs tableaux de mœurs qui ne sont pas encore assez connus. Je me propose de détacher aujourd'hui un aperçu de cet ensemble, et d'exposer quelques faits historiques relatifs aux points culminants, que j'ai énoncés dans la rubrique placée en tête de ces lignes.

(1) Ce travail a été communiqué par son auteur à l'Académie des Sciences, Inscriptions et belles-lettres de Toulouse, dans la séance du 15 mars 1849. Il a été publié dans la *Revue de Droit Français et étranger, et d'économie politique*, éditée à Paris par M. Félix. Tome VI, 4^e livraison, page 280 et suivantes, avril 1849.

I. Tout le monde sait qu'à Rome, les fonctions les plus importantes étaient électives : questure, tribunat, édilité plébéienne et curule, censure, préture, consulat, toutes ces magistratures se donnaient par la voie des comices populaires. Pendant les premiers âges de Rome, la royauté, magistrature suprême, fut déferée de la même manière (1). Il ne faut donc pas s'étonner si les élections étaient le champ de bataille où tous les intérêts, toutes les ambitions, toutes les passions, se donnaient rendez-vous, et ce champ de bataille restait toujours ouvert, car, à part la royauté et plus tard la censure (2), les diverses magistratures que nous venons d'indiquer étaient annales (3).

II. Que les élections aient été très-vivement briguées et disputées chez les Romains, dans toutes les phases de la période républicaine, c'est un point hors de toute contestation. On ne peut parcourir une seule page de l'histoire de ces temps, sans y rencontrer des récits des manœuvres de toute espèce, que les candidats et leurs partisans employaient pour assurer leur succès ; si bien que, dès les premières années de la République, des lois répressives de la brigue sont déjà devenues nécessaires (4).

III. Quant aux causes principales, aux motifs déterminants qui agitaient si profondément les comices, on voit qu'ils ont varié avec le temps. Tant que les plébéiens eurent à se plaindre de l'inégalité entre les deux ordres de l'Etat, le grand mobile, le mobile presque exclusif des élections, ne fut autre chose que la conquête du principe de l'égalité. Tous les faits, consignés dans les premiers livres de l'histoire de Tite-Live (5), ne constituent que des variétés des moyens employés pour parvenir à ce but. Après le VI^e siècle, quand commencèrent les troubles civils qui devaient amener la fin de la République, les élections eurent un autre but, à savoir, la tyrannie ou le pouvoir absolu que se disputèrent suc-

(1) Tite Live et Denis d'Halycarnasse, *passim*.

(2) *Vid.* de Beaufort, *Histoire de la République romaine*, DES CENSEURS.

(3) Cicéron, *de legibus*, III, 3.

(4) Tite Live, IV, 25.

(5) Voir notamment les liv. V, VI et VII, *passim*.

cessivement les hommes dont le nom surnage sur cette époque ; Marius, Sylla, Pompée, César, Antoine, Octave. C'est des élections ainsi caractérisées ou transformées que nous entretenons Cicéron dans ses divers écrits, et plus particulièrement dans ses correspondances (1); Salluste, dans la plupart de ses œuvres (2); Plutarque, dans sa Biographie des hommes illustres, dont le nom précède; Appien, dans son Traité des guerres civiles.

IV. Mais, au milieu de ces combats animés que se livraient à chaque instant les intérêts de caste ou de parti, un fait principal domine. C'est que, dans les circonstances extraordinaires, dans les crises difficiles, toutes les fois que le sort de la République pouvait dépendre d'une élection, les intérêts opposés faisaient tout à coup silence; les haines, les rancunes s'assoupissaient, et les élections s'opéraient par la fusion des votes de tous les ordres de l'Etat qui ne se préoccupaient plus que d'une seule chose, le salut de la République. Ainsi, dans le cours des guerres que Rome eut à soutenir contre les Etrusques, on vit, en l'année 275 de la fondation de Rome, les patriciens et les plébéiens faisant trêve à leurs discordes, se réunir pour élever au consulat Cæson Fabius et T. Virginus. Les deux consuls parvinrent à calmer les dissentiments intérieurs qui troublaient l'Etat (3), dissentiments d'autant plus graves que la guerre contre les peuples voisins était toujours imminente. — Vingt ans plus tard, eut lieu la promotion de Q. Cincinnatus à la charge de dictateur. Si les citoyens ne le désignèrent pas par la voie des comices, ils eurent du moins le bon esprit d'applaudir tous à ce choix, et d'ajouter ainsi par cette force morale à l'autorité dont il était revêtu. On sait comment Cincinnatus traita les légions des Etrusques.

V. Le même esprit de conciliation et de concorde présida aussi, en 434, à l'élection consulaire de Publius Philo et de L. Papius Cursor qui étaient incontestablement les plus illustres capitaines de l'époque. On les considéra, dit Nieburh, comme

(1) *Ad Attic.* — *ad Quint.* — *Ad familiar.*

(2) *Vid.* notamment Catilin. et Jugurth., et ses deux lettres politiques à César, ou plutôt les deux lettres politiques qu'on lui attribue.

(3) Tite Live, II, 48.

les seuls garants de l'avenir, comme les seuls propres à rétablir les affaires de la nation (1).

La circonstance était remarquable.

Les légions romaines venaient de subir, sous le consulat de T. Veturius et de Sp. Postumius, la plus grande des humiliations, celle des Fourches-Caudines (2). Papirius Cursor sut venger ce grand échec, en battant l'armée des Samnites, en délivrant les six cents chevaliers romains retenus en ôtage, en forçant les ennemis à passer à leur tour sous le joug. L'affront qu'avait subi le nom romain fut ainsi entièrement lavé (3).

VI. Et non-seulement tous les votes se réunissaient ainsi sous la pression des circonstances, en faveur des citoyens les plus propres à conjurer les dangers dont l'Etat était menacé; mais encore les centuries et les tribus n'attendaient pas que ces citoyens se misent sur les rangs, elles allaient au-devant d'eux, et nommaient quelquefois certains personnages, malgré leurs premiers refus. Un fait de cette nature se produisit dans le courant de la guerre déjà mentionnée des Etrusques et des Samnites contre Rome. Aux approches des comices consulaires, le bruit s'était répandu que ces peuples faisaient des levées de troupes considérables. Les centuries élevèrent au consulat Q. Fabius Maximus, qui n'était pas sur les rangs, qui refusa pendant quelques instants, et qui ne put être vaincu dans son refus que par l'unanimité des suffrages qui lui avaient décerné les faisceaux. Les compétiteurs qui briguaient cette charge, étaient pourtant fort nombreux dans cette occasion, comme dans toutes les autres. Tite-Live, qui atteste le fait, ajoute même que dans le nombre des candidats figuraient les hommes les plus illustres de la cité (4).

(1) *Histoire romaine*, traduction de M. Golbery, V, pag. 315, 316.

(2) Tite Live, IX, 6.

(3) *Ibid.* 15 et surtout l'Építome. — *Vid.* pourtant la fin de ce § et les observations critiques de Nieburh, V, pag. 60 et suiv. Nous avons cru avec Rollin (*Histoire romaine*, IX, tom. II, pag. 268), pouvoir suivre l'opinion que Tite Live a jugée la plus vraisemblable, puisqu'il en a fait le fond de son récit.

(4) *Ibid.*

Mais toute la nation fut convaincue que Fabius était l'homme unique de la situation, et Fabius fut élu sans opposition (1). Il demanda qu'on lui adjoignit pour collègue P. Decius Mus, ce qui lui fut accordé sans difficulté (2). La défaite des Samnites près de Malevent, l'occupation du Samnium, la prise de Cimetra, justifiaient l'attente publique (3). Malgré ces avantages, la guerre s'était bientôt rallumée avec une fureur nouvelle. Les Gaulois et les Ombriens s'étaient coalisés avec les ennemis, les Samnites étaient en marche sur le Liris, la terreur régnait dans Rome; tous les citoyens propres à porter les armes furent équipés; il n'y eut aucune distinction, ni aucun privilège d'âge ou de rang. Les élections furent décisives pour Rome et pour le monde, dit Nieburh, mais elles ne furent pas douteuses. *D'une voix unanime*, la nation reconnut que Q. Fabius était le général destiné à terminer une crise si menaçante; il partagea encore cet honneur avec P. Decius. Celui-ci se dévoua, à l'exemple de son père; Fabius gagna la bataille du Sentinum (4).

VII. Voilà comment les Romains procédaient à leurs élections, dans les conjonctures les plus graves.

On peut donc résumer et caractériser d'un seul mot les diverses élections que nous venons de mentionner, en disant qu'elles étaient le triomphe d'un patriotisme bien entendu sur les inspirations de l'intérêt personnel, de l'esprit de caste ou de parti. Cet esprit national, ce patriotisme auquel se mêlait, comme le remarque Montesquieu (5), le *sentiment religieux*, constitua une des principales causes de la grandeur et de la prospérité de Rome.

VIII. Et ce qui est tout aussi remarquable, ce qui ne mérite pas moins d'être pris en très sérieuse considération, c'est que toutes les fois que les Romains, placés dans des circonstances semblables, firent des élections sous l'influence d'inspirations autres que celles de l'intérêt général, toutes les fois qu'ils se divisèrent, ces élections entraînèrent avec elles les plus fâcheuses conséquences.

(1) En 454. — Tite Live, X, 13; Nieburh, dict. loc. V., 62.

(2) Tite Live. *Ibid.*

(3) *Ibid.* 15; Nieburh, *ibid.* pag. 62 et suiv.; Rollin, II, 327.

(4) Tite Live. *Ibid.* 25 et suiv. — Nieburh, *ibid.* 63 et suiv.

(5) *Grandeur et décadence des Romains*, X.

ces, et précipitèrent l'Etat sur le penchant de sa ruine. Quelques exemples choisis encore parmi les faits les plus saillants, vont le prouver.

IX. C'était dans le courant de la seconde guerre punique.

Annibal avait franchi les Alpes, et ravageait l'Italie; Rome n'avait jamais eu sur les bras un ennemi plus actif et plus dangereux; les journées du Tésin et de la Trébie avaient déjà donné une idée de ses forces et de ses succès; en présence de cette invasion, Rome nomma consul pour la seconde fois, Caius Flaminius.

Cette élection n'avait pas été déterminée par des raisons prises dans les véritables intérêts du peuple romain. Le consul était complètement insuffisant dans l'état de crise où on se trouvait placé. Pourquoi, en effet, avait-il été nommé? Est-ce à cause de son mérite personnel, de ses qualités militaires, de ses titres antérieurs, de sa première gestion consulaire en 539? Nullement.

Il avait sans doute, pendant son premier consulat, obtenu des avantages contre les Gaulois-Bœiens; mais ces avantages faciles n'offraient rien de décisif en faveur de sa capacité (1).

S'ils lui valurent les honneurs du triomphe, ce fut contrairement à l'opinion du sénat; et malgré cette distinction dont il fut redevable à l'insistance de la multitude, il fut, le lendemain même, contraint de se démettre du consulat, dans l'exercice duquel il avait désobéi au sénat, foulé aux pieds toutes les idées religieuses, et mis à nu ce caractère impétueux qui ne connaissait aucune espèce de frein (2). Il ne fut élu consul pour la seconde fois qu'à la faveur du crédit populaire qu'il s'était acquis par divers actes dont l'histoire a conservé le souvenir. — Tribun en 520, il avait proposé un projet de loi agraire qui avait pour objet

(1) Polybe, II, 32, 35. — Silius Italicus, *Guerres puniques*, IV, *in fine*, à partir de ce vers :

Boiorum nuper populos tarbaverat armis, etc., etc.

Ces Gaulois habitaient en-deça du Pô.

(2) Plutarque. — *Marcellus*, IV. — *Vid.* Rollin, *Hist. rom.* II, pag. 45 et 46 de l'édition.

de distribuer aux plébéiens les terres de l'*Ager publicus* situées dans le pays des Picentins (1), projet juste dans son principe, comme toutes les lois agraires, mais qui fut bien fatal dans ses conséquences, puisque, d'après le témoignage de Polybe (2), il alluma la guerre entre Rome et les Gaulois Cisalpins. Un peu plus tard il s'était concilié encore la faveur de la foule par l'appui qu'il avait donné à un projet de loi que le tribun Quintus Claudius avait porté contre le sénat, et par lequel il était défendu à tous les sénateurs d'avoir un navire qui contint plus de 300 amphores (3). L'irritation que cet acte excita dans l'esprit de la noblesse fut grande, mais elle produisit par contre-coup les plus ardentes sympathies des plébéiens en faveur du même personnage.

C'est donc le flot de la démocratie passionnée et surexcitée qui le porta pour la seconde fois au consulat, et cela par un sentiment exclusif de gratitude pour les services qu'elle croyait avoir reçus de lui. Le voilà placé à la tête des légions romaines en présence des troupes d'Annibal, et se laissant bientôt emporter par sa fougue naturelle, méprisant tous les avis que les plus sages lui donnaient, présomptueux et imprévoyant, il tombe dans une embuscade près du lac de Trasimène; il y est tué; son armée est taillée en pièces, quinze mille Romains ou alliés jonchent ce triste champ de bataille.

X. Ce grand désastre, qui causa à Rome un deuil si profond, devait être le prélude d'un désastre bien plus grand encore, de celui qui eut lieu par la célèbre défaite de Cannes, où plus de quarante-cinq mille hommes, soit Romains, soit alliés trouvèrent la mort. La bataille fut encore perdue, par suite des imprudences et de la témérité du consul Terentius Varron.

Comment Varron avait-il été élevé à la pourpre consulaire ?

Fils d'un boucher, il fut pendant la vie de son père employé à détailler et colporter de la viande; son père étant mort, il

(1) Cicéron, *de Senectute*, IV. — Valère Maxime, liv. V, chap. 4, n° 5.

(2) II, 21.

(3) Tite Live, XXI, 53.

profita de la fortune dont il avait hérité pour cultiver son éducation. Ses goûts lui firent adopter la toge et le Forum. Né avec des passions ardentes, plein d'antipathie pour le patriciat, il s'attacha exclusivement à la défense des causes des pauvres contre les riches, des hommes vils et tarés contre les gens de bien. Orateur plein de faconde et de hardiesse, il ne négligeait aucune occasion de flatter le caprice des masses, de caresser leurs passions ou de servir leurs intérêts. Il se trouva ainsi bientôt en possession d'une grande popularité, et s'éleva successivement à la questure, aux deux édilités plébéienne et curule, à la préture (1). Une circonstance particulière, le fit grandir tout à coup dans l'esprit des plébéiens. De graves dissentiments, de regrettables conflits venaient de s'élever entre le dictateur Fabius et Minutius son maître de la cavalerie. Le tribun Metilius proposa un plébiscite dans lequel il demanda le partage égal du pouvoir entre le dictateur et le maître de la cavalerie. Ce plébiscite était très-agréable à la multitude, soit parce que les dictateurs étaient en général peu aimés des plébéiens, soit parce que ceux-ci voyaient avec peine les temporisations de Fabius. Le projet fut adopté, grâce aux efforts de Varron, qui parla en sa faveur de la manière la plus véhémence (2). Varron avait su plaire aussi aux hommes de son ordre et de son parti, en soutenant qu'il ne fallait pas abandonner la cause des alliés qui étaient venus au secours de Rome, et en cela, il faut le reconnaître, il s'était posé le défenseur de l'honneur national (3). Ces services rendus à des causes populaires, et le désir qu'éprouvaient les plébéiens de *mortifier la noblesse* (4) le portèrent au consulat en l'année 536.

(1) Tite Live, XXII, 25 et 26. — Silius Italicus, liv. VIII. — Valère Maxime, liv. III, chap. IV, n° 4. — Rollin, XIV, 9 II, 47.

(2) Tite Live, *ibid* — Plutarque, 9. — Fabius Maximus, 71.

(3) Michelet, *Histoire de la République romaine*, II. Il est à remarquer qu'on ne tarda pas à se repentir de ce plébiscite, car Minucius fut surpris par les Carthaginois et aurait péri avec son armée, si le dictateur n'était venu à son secours. — Plutarque, — Fabius Maximus, XVII, XVII et XII.

(4) Montesquieu, *Grandeur et Décadence des Romains*, V.

Les comices du champ de Mars dans lesquels il fut élu, se firent remarquer par une agitation plus grande que de coutume. La haine des plébéiens contre les nobles en général avait été réchauffée par des discours violents du tribun Quintus Bæbius Herennius. Ce tribun, qui était un proche parent de Varron, disait, en substance, dans ses harangues que Tite-Live nous a conservées (1), « que les nobles cherchant depuis longtemps l'occasion d'avoir une guerre, avaient attiré Annibal en Italie ; » qu'ils désiraient prolonger indéfiniment cette guerre ; que le système de temporisation que l'on avait adopté était désastreux ; qu'il importait d'expulser promptement Annibal ; qu'il fallait pour cela nommer un citoyen plus jaloux de vaincre franchement que de garder longtemps le pouvoir. » Varron avait personnellement capté la foule par les promesses qu'il lui prodigua, selon l'usage de tous les candidats (2). Il ne voulait, disait-il, qu'un jour pour voir les ennemis et les vaincre ; c'est Plutarque qui l'atteste (3). Les nobles déployèrent de leur côté la plus grande vigueur pour empêcher l'élection de ce candidat. L'exemple de Flaminius était là ; le sang romain perdu à Trasimène était un avertissement des plus significatifs ; mais la brigade et l'entraînement des plébéiens l'emportèrent. Varron fut préféré aux compétiteurs les plus recommandables (4). Il fallait plus que jamais pour le consulat un capitaine des plus habiles et des plus expérimentés surtout un capitaine maître de lui-même. Les comices élurent un homme qui n'avait pour lui que les qualités d'un tribun incandescent. — On lui adjoignit Paul-Émile pour collègue.

L'histoire a tracé d'une manière très nette le contraste qui exista dans la conduite des deux consuls, lorsqu'ils se trouvèrent en face d'Annibal.

Paul Émile fut l'homme de la sagesse, de la prudence, de la

(1) XXII, 34.

(2) Appien. *de Bell. Annibal.*, II, 559 de l'édition de 1679.

(3) Plutarque, 9. — Fab. Maximus, XXII. On sait que les consuls étaient les généraux nés des armées romaines.

(4) Tite Live, *ibid.*, 35.

circonspection; Varron, au contraire, nouveau Flaminius (1), aventureux et emporté comme lui, se montra plein d'inexpérience et de témérité; il s'engagea, contre l'opinion de son collègue, dans un combat des plus meurtriers dont l'issue mit Rome à deux doigts de sa perte (2).

La plus large part de responsabilité de la fatale journée de Cannes doit peser sur Terentius Varron, c'est ce qui n'est pas contesté. Les soldats et leurs tribuns le déclarèrent hautement au moment où le sort de la lutte était désespéré; personne à Rome ne s'y trompa (3). Il est encore non moins certain que cette terrible responsabilité doit remonter aux suffrages qui avaient imprudemment élevé Terentius Varron au consulat (4).

Je ne puis m'empêcher de citer à cet égard quelques fragments de Silius Italicus. Dans le livre VIII *de ses guerres puniques*, il dit :

Hunc Fabios inter sacrataque nomina Marti
Scipiadas, interque Jovi spolia alta ferentem
Marcellum, fastis labem *suffragia cæca*
Addiderant, Cannasque malum exitiale fovebat
Ambitus, et Graio funestior œquore campus.

« Les suffrages aveugles imprimèrent cette tâche à nos fastes ,

(1) C'est l'expression dont se sert Silius Italicus, liv. VIII.

(2) Polybe, et Plutarque, 9. — Fab. Maximus, XXV. — Silius Italicus, liv. VIII. — Tite Live et Fabius évaluent le nombre des morts, du côté des Romains, à plus de 45000; Polybe à 70000.

(3) Michelet, *Histoire de la République romaine*, III, 23.

(4) Il est juste de constater que les Plébéiens firent plus tard d'excellents choix auxquels s'opposèrent les sénateurs et les patriciens. Ainsi, d'après l'Építome de Tite-Live (Livre 50), le sénat aurait suscité des obstacles à l'élection de Scipion Émilien. — Les patriciens s'opposèrent aussi à la loi Gabinia, qui conférait à Pompée le proconsulat des mers. (Velleius Patereulus, II, 31.) Les Plébéiens eurent le mérite de faire adopter cette loi.

» de le placer entre les Fabius , les Scipion , noms consacrés au
» dieu de la Guerre , à côté de Marcellus qui offrit à Jupiter des
» dépouilles opimes. Les intrigues , le Champ-de-Mars , plus
» funeste que la Pouille même , fomentaient en lui la terrible
» défaite de Cannes. »

A la fin du livre IX , le poète ménage une rencontre de Paul
Emile et de Varron au milieu de la sanglante mêlée de Cannes , et
met dans la bouche du premier les reproches suivants adressés à
sa patrie , qui avait fait choix d'un si mauvais consul :

Heu ! patria , heu ! plebis scelerata et prava favoris !

Haud unquam expedies tam durâ sorte malorum ,

Quem tibi non nasci fuerit per vota petendum ,

Varronem , Annibalem-ve magis. »

« O ma patrie ! ô peuple coupable ! ô égarement de la faveur
» populaire ! Non , dans cet horrible excès de nos maux , tu
» n'oseras pas dire lequel eût été plus à souhaiter pour toi ,
» qu'Annibal ou Varron n'eussent point vu le jour. »

Il fait bientôt reconnaître par Varron lui-même tout ce que
son élection a eu de malheureux :

..... Das , inquit , patria , pœnas

Quæ Fabio incolumi Varronem ad bella vocasti !

Enfin , dans le livre XV , on voit Caton , témoin des exploits
que Livius obtenait contre Asdrubal , s'écrier tout à coup , en
faisant allusion aux conséquences lamentables qu'avaient eues les
élections de Flaminius et de Varron : « Voilà celui qu'il fallait
» opposer à Annibal lorsqu'il franchit les Alpes ? Hélas ! quel
» bras le Latium a-t-il laissé dans l'inaction ! que de sang les
» tristes suffrages de l'injuste champ de Mars n'ont-ils pas épargné
» à nos ennemis ! »

Si primas , inquit , bello cum amisimus Alpes ,

Hic juvenis Tyrio oppositus foret ! hei mihi quanta

Cessavit Latio dextra , et quot funera Pœnis ,

Dondrunt pravi suffragia tristia campi.

XI. Peu de temps après la bataille de Cannes, Cn. Fulvius fut accusé par le tribun C. Sempronius Blesus d'avoir fait périr par son incurie, par sa lâcheté et par défaut de discipline, l'armée qu'il avait commandée dans l'Apulie, l'année précédente, en qualité de préteur. Dans l'exposé de son accusation, Blesus reprochait formellement aux Romains de ne pas se montrer, en allant aux suffrages, assez sévères dans le choix de ceux auxquels on confiait le commandement des armées : *Neminem, cum suffragium ineat, satis cernere cui imperium, cui exercitum permittat* (1). L'accusation était fondée, car Cn. Fulvius n'attendit pas le jour des comices, il s'exila à Tarquinies, et le peuple confirma cet exil par un jugement (2).

XII. Telles furent à Rome les conséquences des mauvais choix faits dans les rencontres difficiles. Quelles conséquences ! Les défaites de Trasimène et de Cannes ! Plus de soixante mille Romains ou alliés taillés en pièces ; l'Aufide impétueux roulant pendant plusieurs jours des flots de sang romain ; des ponts de cadavres jetés par le vainqueur sur des torrents ; la fleur des personnages consulaires et de la jeunesse romaine moissonnée ; des anneaux d'or arrachés des mains des chevaliers envoyés à Carthage à pleins boisseaux (3) : les consuls trouvés morts au milieu de leurs soldats, ou ne survivant comme Varron, que pour être témoins du mal qu'ils ont fait ; Rome abandonnée de tout le midi de l'Italie et Annibal à ses portes !! Les erreurs ou les fautes commises dans le Champ-de-Mars pouvaient-elles avoir une plus terrible expiation ?

XIII. Les Romains profitèrent-ils de ces douloureuses expériences ? — C'est ce qu'il importe d'étudier.

Dans l'année qui suivit la bataille de Cannes, Fabius avait quitté le théâtre de la guerre pour venir présider les comices. Voici ce qui s'y passa. Laissons parler Tite-Live : « Ce jour-là le sort désigna pour voter la première, la centurie des jeunes

(1) Tite Live, XXVI, 2.

(2) *Ibid.* 3. — *Vid.* Pilati de Tassulo, *des lois politiques des Romains*, XII, tom. II, pag. 111 et 112.

(3) Florus, II, VI.

gens de l'Anio. Elle nomma consuls T. Otacilius et M. Emilius Regilus. Le silence rétabli, Q. Fabius prononça le discours suivant :

« Si nous avons la paix en Italie, ou si nous avons affaire à un ennemi qui n'exigeât pas tant de vigilance, celui qui viendrait opposer le moindre obstacle à votre choix, déjà fixé, quand vous arrivez au Champ de Mars, sur ceux que vous voulez élever aux honneurs, celui-là me semblerait se souvenir bien peu que vous êtes libres. Mais, dans cette guerre, et en face d'Annibal, il n'est pas arrivé une seule fois qu'un de nos généraux fit une faute sans qu'il en résultât quelque grand désastre pour la République. Il convient donc que vous mettiez autant de soin à nommer les consuls qu'à vous armer pour marcher au combat ; il convient que chacun se dise : je vais nommer un consul capable de résister à un général tel qu'Annibal.

» Cette année, devant Capoue, Jubellius Taurea, le meilleur des cavaliers campaniens, nous avait provoqués ; nous lui avons opposé le meilleur des cavaliers romains, Asellus Claudius. Autrefois un Gaulois avait provoqué les Romains sur le pont de l'Anio ; nos ancêtres envoyèrent contre lui P. Manlius, pleins de confiance en son courage et en ses forces. Ce fut encore, je m'en assure, par ce motif que, peu d'années après, on ne se défia pas de M. Valérius, lequel prit les armes pour combattre un autre Gaulois qui nous avait provoqués. Nous voulons des fantassins et des cavaliers plus vigoureux, ou tout au moins aussi vigoureux que ceux de l'ennemi. Cherchons donc aussi un général qui vaille le général ennemi. Et alors même que nous aurons choisi le meilleur, élu subitement, nommé seulement pour une année, il se trouvera en face d'un vieux général qui conserve perpétuellement son commandement, qu'aucune borne, soit dans le temps, soit dans ses pouvoirs, ne viendra gêner ni empêcher dans tout ce qu'exigeront les divers accidents de la guerre. Chez nous, au contraire, les préparatifs même, ou à peine le commencement d'une expédition, consomment une année entière.

« Je viens de vous expliquer assez quels hommes vous devez nommer consuls ; il me reste à vous parler en quelques mots de ceux qui ont réuni les suffrages de la centurie appelée la première à voter. M. Emilius Regillus est flamme quirinal, et nous

ne pouvons ni l'enlever à ses fonctions sacrées ni le retenir ici, si nous ne voulons pas que le culte du Dieu ou la guerre en souffrent. Otacilius a épousé la fille de ma sœur, il a eu d'elle des enfants. Mais, ô Romains, vos bienfaits envers moi et envers mes ancêtres ne sont pas tels que je ne doive sacrifier à la République mes intérêts de famille. Il n'est pas de matelot ou de passager qui, sur une mer tranquille, ne puisse prendre en main le gouvernail. Mais dès que s'élève une violente tempête, que, sur la mer bouleversée, les vents emportent le navire, il faut alors un homme, un pilote. Nous ne naviguons point sur une mer tranquille. Déjà plusieurs tempêtes nous ont presque submergés ; il vous faut donc mettre tous vos soins, toute votre prudence à bien choisir celui qui doit s'asseoir au gouvernail. Nous l'avons vu à l'œuvre, T. Otacilius, dans des circonstances moins difficiles, et certes tu n'as rien fait qui doive nous engager à nous en fier à toi pour quelque chose de plus important.

» Equipant, cette année, la flotte que tu commandais, nous avions trois motifs : d'abord nous voulions ravager la côte d'Afrique ; ensuite protéger les rivages d'Italie ; enfin, et par-dessus tout, empêcher que Carthage ne fit parvenir à Annibal des recrues avec de l'argent et des vivres.

» Eh bien ! nommez consul T. Otacilius, s'il peut rendre bon compte à la République, je ne dis pas de ces trois commissions, mais d'une seule. Si pendant que tu commandais la flotte, tout ce qu'on a envoyé de Carthage à Annibal lui est arrivé comme s'il n'y avait pas eu de guerre maritime, sans le moindre danger et sans aucune perte ; si les côtes de l'Italie, cette année ont été ravagées plus que celles de l'Afrique, que, diras-tu donc pour obtenir qu'on te nomme général, de préférence à un autre, en face d'un ennemi comme Annibal ? Si tu étais consul nous demanderions qu'à l'exemple de nos ancêtres, un dictateur fût créé ; et tu pourrais t'indigner que, dans Rome toute entière, on trouvât un général préférable à toi ? Personne n'est plus intéressé que toi, P. Otacilius, à ce qu'on ne fasse pas peser sur ta tête un fardeau qui l'écraserait. Pour moi, je vous engage de toutes mes forces à nommer vos consuls dans le même esprit où vous seriez si, armés déjà pour combattre, il vous fallait choisir tout à coup deux généraux sous la conduite et sous les auspices desquels vous auriez à marcher à l'ennemi.

» C'est entre les mains de ces consuls que vos enfants vont prêter serment ; c'est par leurs ordres qu'ils se rassemblent, c'est sous leur tutèle, sous leur protection qu'ils feront toute une campagne. *Le lac de Trasimène et Cannes sont de tristes exemples à rappeler* ; mais ce sont aussi des enseignements utiles pour nous apprendre à nous garder de pareils malheurs.

» Hérault, dis aux jeunes gens de la centurie de l'Anio de venir voter de nouveau.» T. Otacilius s'écria alors avec rage que Fabius voulait se continuer dans le consulat, et il poussait de grands cris, lorsque Fabius ordonna à ses licteurs de se diriger vers lui, et il l'avertit que, comme il n'était pas entré dans la ville et qu'il était arrivé directement au Champ-de-Mars, les faisceaux de ses licteurs étaient surmontés de haches. La centurie qui avait voté la première, alla donc de nouveau aux voix, elle nomma consul Q. Fabius Maximus pour la quatrième fois, et M. Marcellus pour la troisième (1).

XIV. Plusieurs choses méritent d'être remarquées dans cet intéressant récit et dans l'admirable discours de Fabius :

1° L'entraînement de la jeunesse, qui, ne comptant pour rien les plus terribles leçons du passé, c'est-à-dire de la veille, donnait un exemple funeste aux autres centuries, en votant, la première d'entre elles, pour un candidat qui n'était nullement en rapport avec la gravité des circonstances. Ajoutons que cette première centurie, composée de jeunes gens de l'Anio, ne traduisait pas seulement la légèreté propre aux électeurs en qui l'âge n'a pas encore complètement mûri la raison ; elle traduisait aussi l'inconsistance, l'aveuglement, la débauche de l'esprit et du cœur, si communs chez les électeurs de tous les âges et de toutes les conditions, qui, dans les conjonctures les plus décisives, le lendemain des plus éclatants désastres causés par des choix fâcheux, ne se décident dans leurs votes que par des considérations étrangères au bien du pays.

2° La présomption ou la suffisance dont T. Otacilius donnait des preuves, en briguant une charge en disproportion avec ses forces, personnifient très-exactement l'ambition immodérée de

(1) Tite Live, XXIV, 7, 8 et 9.

tous ces candidats , qui , dans les temps les plus difficiles , ne consultent , pour rechercher les suffrages , que leur intérêt , que la soif qu'ils ont de se produire ou de dominer , et ne prennent jamais conseil ni de leurs forces , ni des besoins du pays ; à qui il suffit que la charge à disputer leur convienne , et qui ne s'occupent nullement du point de savoir s'ils conviennent également à cette charge ; de ces candidats , enfin , qui , selon la pensée énergique , mais exacte , de Varron , aimeraient mieux voir le ciel et la terre s'écrouler que de manquer de parvenir à leurs fins , *ut vel cælum et terram ruere , modo magistratum adipiscantur , exoptent* (1).

3° L'indépendance honorable avec laquelle Fabius immole à l'intérêt général ses intérêts de famille les plus chers , en combattant à outrance la candidature du mari de sa nièce.

4° L'ascendant qu'exerçaient à Rome sur l'ensemble des citoyens , les vieillards , les personnages qui avaient rendu de grands services. Leurs remontrances suffisaient pour ramener à de meilleurs sentiments les opinions flottantes ou égarées.

5° Enfin , le patriotisme romain , l'esprit national qui ont bien pu quelquefois fléchir , mais qui , après des éclipses partielles , reparaissent bientôt sur l'horizon politique avec un éclat nouveau. Voilà ce qui ressort principalement du fait important qui précède.

XV. Nous en rapporterons un autre qui a la même signification et qui est postérieur de cinq ans seulement (2). Je l'emprunte au même historien :

Les deux consuls avaient l'Apulie pour département ; mais Annibal et les Carthaginois inspirant déjà moins de terreur , ils eurent ordre de tirer au sort l'Apulie ou la Macédoine. La Macédoine échut à Sulpicius qui alla y remplacer Levinus. Fulvius fut appelé à Rome pour la tenue des comices. Pendant qu'il présidait les comices consulaires , les jeunes gens de la centurie Véturia , qui devait voter la première , donnèrent leurs voix

(1) *De vita populi Romani apud Nonium*. — *Vid.* de Beaufort , *Histoire de la République romaine et des Tribunaux publics* , p. 77.

(2) En 542.

à T. Manlius Torquatus et T. Otacilius. Déjà la multitude se rassembleait autour de Manlius, pour le féliciter, dans la persuasion que ce choix aurait l'approbation de tout le peuple, lorsque perçant la foule, il s'approche du tribunal du consul, le prie d'écouter quelques mots, et de rappeler la centurie qui vient de lui donner son suffrage. Tout le monde était dans l'attente de ce qu'il allait demander; il alléqua pour se récuser la faiblesse de sa vue :

« Ce serait, dit-il, de l'imprudence dans un pilote comme dans un général, si, contraint d'avoir recours aux yeux d'autrui pour se guider, ils demandaient qu'on leur confiât le sort et l'existence de leurs concitoyens; il désirait donc que le consul renvoyât aux voix les jeunes gens de la centurie Véturia, et qu'on se souvint, dans l'élection qu'on avait à faire, de la guerre qui désolait l'Italie, et des circonstances qui désolaient la République. Ses oreilles étaient encore frappées du bruit et du tumulte que les ennemis avaient depuis quelques mois fait retentir jusque sous les murs et aux portes de Rome. »

A ces mots la centurie déclara, presque tout d'une voix, qu'elle ne changeait pas d'avis et persistait dans son premier choix. Alors Torquatus : « Je ne pourrais, dit-il, supporter, étant consul, la licence de vos mœurs; ni vous, la sévérité de mon commandement. Retournez aux suffrages, et songez que *les Carthaginois sont au sein de l'Italie, et que les ennemis ont pour chef Annibal.* »

Les jeunes gens frappés du ton imposant de Torquatus et des applaudissements que l'admiration excitait autour de lui, demandent au consul d'appeler les vieillards de la Centurie. Ils voulaient consulter leur expérience sur le choix qu'ils avaient à faire. Cette convocation eut lieu et on donna aux uns et aux autres le temps de conférer dans un endroit séparé de l'enceinte. Les vieillards indiquèrent 3 candidats dont 2 avaient été chargés d'honneurs : Q. Fabius et M. Marcellus; le troisième, dans le cas où l'on voudrait choisir un nouveau général contre les Carthaginois, était M. Valérius Levinus, qui dans la guerre contre le roi Philippe avait obtenu des succès sur terre et sur mer. Après avoir indiqué ce triple choix, les vieillards se retirèrent, et les jeunes gens allèrent aux voix. Ils nommèrent consuls M. Claudius Marcellus, encore tout brillant de la gloire dont venait de le

couvrir la conquête de la Sicile, et M. Valerius, tous deux absents. Le choix de la première centurie détermina le suffrage de toutes les autres.

Tite Live accompagne ce récit des observations suivantes :

« Que l'on tourne maintenant en ridicule les admirateurs du passé. Certes, s'il y a une République de sages dont le modèle inconnu n'existe que dans l'imagination des philosophes, je pense qu'on ne pourrait la composer ni de grands plus austères et moins ambitieux, ni d'une multitude plus morale. Mais que les jeunes gens de la centurie aient voulu consulter les vieillards sur le choix des consuls, c'est ce qui paraît à peine vraisemblable dans ce siècle où l'autorité paternelle, elle-même, a si peu d'influence et d'empire sur les enfants. (1)»

Florus a été aussi touché de la grandeur de ce récit; il dit :

« Quelle sagesse surtout pour l'élection des magistrats ! Les jeunes gens consultent les vieillards sur les choix des nouveaux consuls. On sentait que, pour combattre un ennemi tant de fois vainqueur et habile, la prudence n'était pas moins nécessaire que la valeur. (2)»

XVI. Ce second fait confirme et complète le premier. Il ne doit donner lieu à aucune appréciation que je n'aie déjà faite par rapport à celui-là, si ce n'est qu'il met en relief, en la personne de Manlius Torquatus, le désintéressement ou la modestie de certains candidats qui, se plaisant à reconnaître que d'autres étaient plus dignes ou plus capables qu'eux, refusaient loyalement les suffrages qu'on leur donnait pour les reporter sur d'autres candidats dont l'élection leur paraissait plus conforme aux intérêts de leur patrie.

XVII. Dans l'année 540-541, le peuple Romain n'avait eu besoin des remontrances ni des conseils de personne pour faire un choix éclairé par rapport au proconsulat de l'armée d'Espagne. Scipion, fils de Publius, à peine âgé de vingt-quatre ans, fut élu à ce commandement d'un consentement unanime, « omnes

(1) XXVI, 22

(2) II, VI

» non centuriæ modò, sed etiam homines Scipioni imperium esse
» in Hispania jusserunt. (1)»

La prise de Carthagène, l'Espagne bientôt reconquise sur les Carthaginois, justifièrent pleinement l'élection de celui qui, vengeur de son père et de son oncle, dûl bientôt à ses succès le surnom d'Africain (2).

XVIII. En l'année 545, nous rencontrons la même unanimité en faveur de l'élection au consulat de Claudius Néron et de M. Livius Salinator.

Les consuls en fonction, Marcellus et Crispinus, étaient morts tous deux en laissant la République dans les plus graves embarras; le premier avait péri dans une embuscade où Annibal l'avait attiré; le second succomba bientôt aux blessures qu'il y avait reçues. Le peuple ne se préoccupa que du besoin d'élire pour remplacer ces deux magistrats des hommes dont la valeur tempérée par la prudence pût se tenir en garde contre les ruses et les perfidies incessantes des Carthaginois; Claudius Néron et M. Livius Salinator furent élus *du consentement de tous* (3).

L'événement justifia ce choix unanime, puisque les deux consuls furent assez heureux pour battre Asdrubal et son armée formidable (4). Ennemis jurés avant leur élection, les vainqueurs s'étaient réconciliés dès qu'ils furent associés aux mêmes honneurs et aux mêmes périls, afin que la République n'eût à souffrir aucun dommage de leurs divisions (5).

L'élection de M. Livius mérite d'autant plus d'être remarquée que le peuple romain l'avait condamné à la suite de son premier consulat, et que ce citoyen, convaincu de l'injustice de la sentence qu'il avait subie, avait refusé avec persévérance tous les

(1) Tite Live, XXVI, 18.

(2) *Ibid.* XXVI *in fine*, liv. XXVII et XXX. — Florus, 2, 17. — Appien. *de Bell. Annibal.*, 536.

(3) Tite Live, XXVII et XXX. — Florus, II, 17. — Silius Italicus, liv. XVI et XVII.

(4) *Ibid.* XXVII, 33 et 34.

(5) Aurel. Victor, 50.

honneurs qui lui avaient été offerts depuis sa condamnation ; en acceptant cette fois les faisceaux, il céda moins aux instances qui lui furent faites qu'au danger dont son pays était menacé (1). Ainsi le peuple prouvait qu'il ne craignait pas de reconnaître et de réparer ses torts envers les citoyens qu'il avait méconnus, et ces citoyens prouvaient à leur tour qu'il n'y avait pas de ressentiment, fût-il légitime, qui ne dût s'effacer en présence du salut de l'Etat.

Un tel peuple ne pouvait périr.

C'est parce que les Romains savaient presque toujours s'unir en faisceau, aux jours difficiles, que Scipion Nasica considérait comme très-impolitique la célèbre formule de Caton, *delenda Carthago*. Il voulait, lui, qu'on laissât subsister Carthage, de peur que Rome, n'ayant plus de rivale à redouter, laissât son ancienne discipline s'énervier et se perdre (2).

A la fin de ce siècle, on rencontre pourtant encore, des exemples des fâcheux résultats que produisirent les élections influencées par la brigue ; c'est à l'occasion de la guerre contre la Macédoine. — Sous le consulat de Publius Licinius, les armées romaines avaient éprouvé de graves et nombreux échecs dans la Macédoine. « Les nouvelles de ces échecs, dit Plutarque (3), firent » sentir aux Romains que, au lieu de donner le commande- » ment des armées à la brigue et à la faveur, ils devaient y appe- » ler un général qui, par sa sagesse et son expérience, fût capa- » ble de conduire de grandes entreprises. » Ils nommèrent, tous, d'un commun accord, Paul Emile, qui vainquit Persée et termina cette guerre.

XIX. La nomination de Cicéron au consulat, dans les dernières années du siècle suivant, viendra clore la série des faits que j'avais à citer.

La situation intérieure n'avait jamais été plus critique ; partout des difficultés, partout des dangers imminents pour la conservation de la république modérée. D'une part les enfants des citoyens romains que Sylla avait proscrits, spoliés et dégradés de

(1) Tite Live, XXVII *in fine*.

(2) Florus, II, 15. — Appien. de *Bell. Punic.*

(3) Paul Emile, VII, lib. 35.

leurs biens et du droit des dignités demandaient à être réintégrés. Une vive réaction s'était faite dans les esprits en leur faveur. Elle était légitime sans doute ; mais quelque favorables que fussent leurs prétentions, elles menaçaient, si elles étaient accueillies , tant de droits acquis que l'Etat en eût été bouleversé (1). D'autre part, la conjuration de Catilina devenait de plus en plus formidable. Le nombre de ses complices grossissait à vue d'œil ; ils étaient prêts à lever le masque ; l'orage pouvait éclater d'un instant à l'autre ; toutes les institutions non seulement politiques, mais encore sociales , étaient attaquées par ce complot. Il ne s'agissait de rien moins que de l'abolition des dettes, du partage des biens, de la ruine des libertés et de la destruction de Rome , au milieu des flammes et du carnage (2).

Les Romains eurent encore cette fois un admirable instinct de leur conservation. Le seul homme capable de sauver son pays, Cicéron (3), fut proclamé consul par l'accord de tous les bons citoyens, ou plutôt il fut nommé par acclamation. On dérogea même en sa faveur à l'usage, établi depuis le commencement de ce siècle, de voter au scrutin secret (4).

Son élection fut d'autant plus significative qu'il était homme nouveau , qu'il se présentait comme candidat au consulat pour la première fois, dans la première année de son éligibilité, en concurrence avec des compétiteurs nombreux, dont quelques-uns appartenaient à l'ordre de la noblesse , et avaient pour eux les titres les plus recommandables (5). Il rappelle lui-même avec

(1) Cicéron, d'après Quintilien. *Institut. orat.*, XI. — Velleius Patercul., III, 24.

(2) Saluste. — Catilin. *passim*. — Cicéron in Catilin. *passim*. — Velleius Paterculus , VI, 1.

(3) Cela se disait publiquement dans Rome. — Cicéron , *orat. ad Cuirit. post redit.* , VII , et Florus , IV, 1.

(4) Le scrutin secret pour l'élection des magistrats fut établi en 614, sur la proposition du tribun Gabinus. — Cicéron, *de Legib.* , III, 16. — *De Amicit.* , 12. — Sigonius *de jure antiq. civ. romanor.* , IV.

(5) On en trouve les noms et qualités dans la *Tullii Ciceronis Historia*, par Franc. Fabricius, qui se trouve en tête de l'édition Elzevir de 1661, pag. 21.

bonheur ces circonstances dans diverses parties de ses écrits et notamment dans l'exorde de sa seconde action contre le projet de loi agraire, présenté par le tribun Rullus. Il disait : « Est illud » amplissimum quod paulo antè commemoravi (Quirites), quod » hoc honore ex novis hominibus, primum me multis post annis » affecistis ; quod primà petitione , quod anno meo ; sed tamen » magnificentius atque ornatius esse illo nihil potest , quod meis » comitiis non tabellam vindicem tacitæ libertatis, sed vocem vivam pro vobis indicem vestrarum erga me voluntatum ac studiorum tulistis ; itaque me non extrema tribus suffragiorum , » sed primi illi vestri concursus, neque singulæ voces præconum, » sed una voce universus populus consulem declaravit. (1) »

Malgré ces félicitations qu'il s'adressait à lui-même, selon son usage, le nouveau consul ne devait pas se faire illusion sur les véritables causes de son succès électoral. Cette cause, c'était le besoin de sauver la République. Salluste, qui avait été le témoin oculaire de la conjuration de Catilina (2), le certifie en termes positifs ; il dit : « La découverte de cette conspiration décida les citoyens à déferer le consulat à Cicéron ; car auparavant la plupart des patriciens, que la jalousie animait, auraient cru prostituer cette dignité s'ils en avaient revêtu, malgré tout son mérite, un homme nouveau ; mais, le danger venu, l'envie et l'orgueil se turent : « Namque antea, vera nobilitas invidia æstuabat et » quasi polluere consulatum credebant, si ille quamvis egregius » homo novus adeptus foret ; sed dum periculum advenit, invidia atque superbia postfuere. (3) » Plutarque constate le même fait dans des termes à-peu-près semblables (4).

Personne n'ignore la manière dont Cicéron justifia la confiance que le peuple avait placée en lui. La demande des enfants des proscrits ne fut pas admise. Le projet de loi agraire présenté par le tribun Rullus, projet qui, par ses proportions gigantesques, se distinguait de toutes les propositions de ce genre faites ou

(1) *De leg. agrar.*, II, 2. — *Vid.* aussi *orat. in Pison.*

(2) Il était âgé, à cette époque, de 20 ou 21 ans.

(3) *Catilin.* XXIII.

(4) *Cicéron*, XV.

adoptées jusqu'à ce jour , alarmant pour la liberté et subversif des droits du trésor public et de toutes les possessions domaniales , fut rejeté. La conjuration de Catilina fut vaincue , ses principaux complices furent exécutés , Catilina lui-même ne leur survécut pas longtemps. Rome reconnaissante de tant de services décerna à son immortel consul un titre qu'elle n'avait jamais encore conféré à personne , celui de père de la patrie ;

..... Roma parentem ,
Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit (1).

XX. Parvenu au terme de cette exposition rapide, il ne me reste qu'un vœu à exprimer : Puissent les peuples appelés à faire des élections dans des circonstances solennelles et difficiles , méditer sérieusement les faits dont la série précède ; l'histoire n'en constata jamais de plus éloquents ni de plus significatifs. Puissent-ils comme les Romains faire taire, au moment des comices, leurs divisions intestines , et confondre leurs suffrages dans un même sentiment d'amour pour le bonheur de leur pays ! Qu'ils n'oublient pas surtout tout ce qu'il en coûta aux Romains de regrets, de larmes et de sang , lorsque leurs élections furent , par exception , inintelligentes ou passionnées !

Il se trouvera sans doute toujours bon nombre de candidats peu dignes et insuffisants , et un plus grand nombre d'électeurs toujours disposés à ne tenir aucun compte des plus graves enseignements , à ne voir que des caprices à satisfaire , des intérêts individuels à cultiver, là où il n'y a qu'un acte consciencieux à accomplir ; les mauvaises passions sont de tous les temps et de tous les lieux. Eh bien ! que les anciens et les sages se produisent, que les Fabius et les Torquatus se lèvent, qu'ils usent de leur autorité , qu'ils fassent retentir bien haut la voix de la sagesse , de l'expérience et de la raison ; qu'ils éclairent et concilient ; qu'ils combattent les Flaminius, les Varron et les Otacilius ; qu'ils évoquent les leçons du passé ; qu'ils s'écrient, s'il le faut, comme

(1) Juvenal, Satir. VIII. — Vid. aussi Pline , *Hist. natur.* , VII , 10 , et Cicéron lui-même, *orat. in Pisonem* , III.

autrefois Fabius en présence des jeunes Romains de son temps :
» Le lac de Trasimène et Cannes sont de tristes exemples à rap-
» peler, mais ce sont aussi des enseignements utiles pour nous ap-
» prendre à nous garder de pareils malheurs; Lacus Trasimenus et
» Cannæ tristi recordatione exempla, sed ad præcavendum simile
» utilia documenta sunt, » ou bien qu'ils disent comme Tor-
quatus : « Qu'on se souviennne, dans l'élection qu'on va faire, des
» circonstances dans lesquelles se trouve la République. Qu'on
» songe que les ennemis sont dans l'Italie et qu'ils ont pour chef
» Annibal, « Cogitate bellum punicum in Italiâ, et Annibalem
» docem hostium esse. »

Puissent enfin les Fabius et les Torquatus modernes rencontrer
des auditeurs aussi dociles, aussi bien intentionnés que les élec-
teurs de la centurie de l'Anio et de la centurie Véturia; et les
bons citoyens ne seront pas autorisés à s'écrier avec Caton (d'Uti-
que) : Point de différence entre les bons et les méchants, l'ambition obtient seule les avantages qui devraient être réservés à la
vertu. « Inter bonos et malos discrimen nullum : omnia virtutis
» præmia ambitio possidet. (1) »

(1) Salluste, *Catilin.* LII.

